

## Convention dentaire

# Les Français disent oui à la consultation de prévention

Dans un sondage auprès de mille Français représentatifs publié le 21 février (Ifop), le think-tank « Agir pour la santé dentaire » (ASD – lire Id n° 4) et l'URPS dentistes Grand-Est ont souhaité tester auprès des Français l'idée d'une consultation de prévention, au minimum annuelle, en contrepartie de meilleurs niveaux de remboursement des soins. Idée portée par les syndicats dentaires dans les négociations conventionnelles et proposée, en test uniquement, par l'assurance maladie dans ses dernières propositions (lire Id n° 7/8). Eh bien, la réponse est franche : plus d'un sur deux (55 %) serait bel et bien prêt à consulter une fois par an. Seuls 7 % ne voient pas l'intérêt de cette mesure, tandis que les 38 % restant disent consulter déjà une fois par an... L'adhésion à cette consultation de prévention se remarque tout particulièrement chez les Français de moins de 35 ans, ainsi qu'au sein des foyers modestes (- de 2 000 € mensuels). Ceux-là mêmes qui diffèrent ou renoncent aujourd'hui aux soins et ne se rendent pas fréquemment chez leurs

chirurgiens-dentistes parce qu'ils ne peuvent assumer financièrement les soins du fait, disent-ils notamment, de la faiblesse des remboursements de l'assurance maladie. Le niveau de remboursement des soins par la Sécurité sociale est d'ailleurs jugé insuffisant ou très insuffisant par 74 % de l'ensemble des sondés.

On retiendra également de ce sondage que les Français plébiscitent leurs dentistes traitants. Ils y sont unanimement attachés : 9 sondés sur 10 leur font confiance, dont 39 % « tout à fait confiance ». Les plus âgés sont ceux qui accordent le plus de crédit aux praticiens : 44 % des 65 ans contre 32 % pour les 18-24 ans. Outre la confiance, les Français veulent pouvoir choisir leur praticien en toute indépendance (94 %), sans que leur mutuelle n'en désigne ou ne leur en propose un. 70 % se disent opposés à la loi Le Roux, c'est-à-dire au fait que les complémentaires puissent moins rembourser ceux de leurs adhérents qui consultent un chirurgien-dentiste qu'elles ne recommandent pas. ☺

## 8 mars, journée internationale des femmes !

Elles représentent aujourd'hui 44 % des effectifs des chirurgiens-dentistes\*, contre 32 % en 2000. Elles sont plus jeunes que leurs homologues masculins. Ainsi, 59 % des chirurgiens-dentistes de moins de 30 ans sont des femmes, contre 25 % des praticiens de 60 à 69 ans. Notons aussi que la féminisation est beaucoup plus importante chez les salariés (61 %).

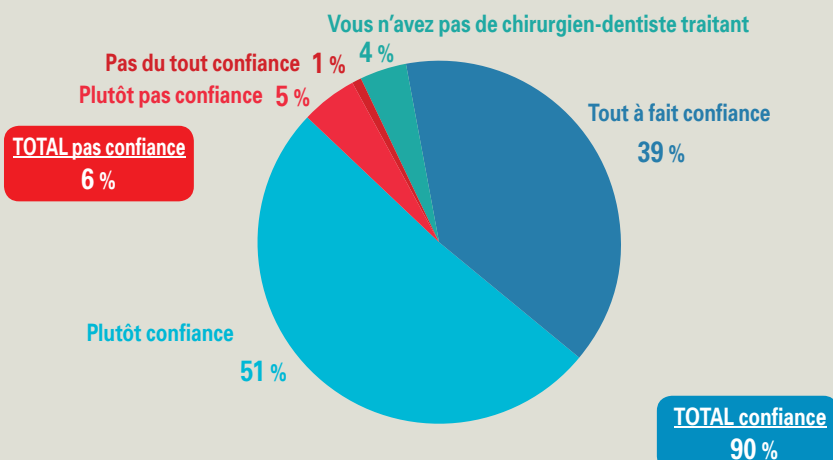
Que vous soyez libérales ou salariées, en début ou en milieu de carrière, bonne fête Mesdames !

\* Source : Etudes Drees 2016 publiées fin octobre 2017.

## Service sanitaire obligatoire

La ministre de la Santé, Agnès Buzyn, a lancé officiellement le 25 février le « Service sanitaire ». Obligatoire dès la rentrée 2018 pour les 47 000 étudiants en médecine, pharmacie, odontologie, maïeutique, kinésithérapie et soins infirmiers, il représentera l'équivalent d'une période de trois mois continue ou discontinue et sera obligatoire pour l'obtention du diplôme. Ce service sanitaire comprendra plusieurs temps. Un temps de formation spécifique permettra aux étudiants d'acquérir les connaissances, les compétences et « savoir-être » nécessaires à l'intervention auprès du public. Ils interviendront ensuite dans des lieux donnés (école, EHPAD, zones d'éducation prioritaire, entreprises, prisons...) pour délivrer les messages de prévention adaptés au public (sexualité, addiction, activité physique, nutrition...). Enfin, un temps de débriefing et d'évaluation permettra d'échanger sur cette expérience avec les référents du programme pour l'améliorer. ☺

Diriez-vous que vous faites tout à fait confiance, plutôt confiance, plutôt pas confiance ou pas du tout confiance à votre chirurgien-dentiste ?



Source: ASD